



## Aux urgences à l'hôpital à new-york : frais

Par **leportois54**, le **04/11/2010** à **15:04**

Bonjour,

En sept, j'étais à New York en touriste, j'ai fait une chute sur le trottoir et je me suis ouvert la main. Des passants ont appelés les secours, il fallait recoudre. Une ambulance est arrivée et m'a conduit aux urgences. J'y ai passé 2 heures environ. J'ai été soigné (9 points de suture) sans problème. Je n'ai rien payé sur place. Je ne me suis pas posé de questions. Aujourd'hui je reçois une facture de transport en ambulance de 670 dollars ! Pour une distance de 1,6 mile, soit environ 2,5 km. Premier problème : je ne peux pas payer même si je le voulais car il n'y a aucune référence bancaire pour effectuer un quelconque règlement. Comment faire ? En second lieu comment éventuellement se faire rembourser ? (Sécu, mutuelle, assurance carte bleue visa....) Quels problèmes peuvent se poser, puisque avec la meilleure volonté du monde je ne peux pas payer, je ne vais quand même pas envoyer un chèque ?

Par la suite j'ai bien peur de recevoir une seconde facture de l'hôpital .....

Sinon quelqu'un sait-il quels sont les risques en cas de non paiement ? Ils ne vont quand même pas envoyé le FBI ! En plus, je répète, il n'y a aucune coordonnées bancaire pour le règlement. Ce n'est quand même pas à moi à leur demander, c'est le monde à l'envers.

Merci de tous vos avis et conseils .